

ASSOCIATION DES AMIS DU FONDS MONDIAL EUROPE

Association declared governed by the law of July 1st, 1901

2 rue Cognacq Jay
75007 PARIS

Statutory auditor's report on the financial statements for the year ended decembre 31st 2021

SAS EMURGENCE AUDIT

Capital 56 000 € | RCS PARIS 338 339 872 | Code APE 6920Z

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

ASSOCIATION AFME

To the Members,

Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by your board of directors, we have audited the accompanying financial statements of “Les Amis du Fonds Mondial Europe” for the year ended December 31st, 2021.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the association as at December 31st, 2021 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

Basis for Opinion

Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the Statutory Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report.

Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence rules applicable to us by the Commercial Code and the Code of Ethics for Statutory auditors, for the period from January 1st 2021 to the date of our report.

Justification of Assessments

Due to the global crisis related to the Covid-19 pandemic, the financial statements of this period have been prepared and audited under specific conditions. Indeed, this crisis and the exceptional measures taken in the context of the state of sanitary emergency have had numerous consequences for companies, particularly on their operations and their financing, and have led to greater uncertainties on their future prospects. Those measures, such as travel restrictions and remote working, have also had an impact on the companies’ international organization and the performance of the audits.

It is in this complex and evolving context that, in accordance with the requirements of Articles L.823-9 and R.823-7 of the French Commercial Code relating to the justification of our assessments, we inform you of the key audit matters relating to risks of material misstatement that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period, as well as how we addressed those risks. We verified the appropriateness of accounting policies including those relating to accounts receivable.

These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

Verification of the Management Report and of the Other Documents Provided to the members

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by French law.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of Board of Directors and in the documents addressed to members with respect to the financial position and the financial statements.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of the financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the association or to cease operations.

The financial statements were approved by the Board of Directors.

Statutory auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As specified in Article L.823-10-1 of the French Commercial Code, our statutory audit does not include assurance on the viability of the association or the quality of management of the affairs of the association.

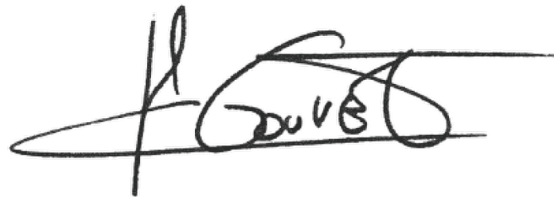
As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgement throughout the audit and furthermore:

- Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of the internal control.
- Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control.
- Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management in the financial statements.

- Assesses the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the association's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to date of his audit report. However, future events or conditions may cause the association to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein.
- Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Paris, 1 June 2022

CABINET EMERGENCE AUDIT
Represented by **Frédéric GOUVET**
Statutory Auditor

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Gouvet', with a long horizontal stroke extending to the right.



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 600	4 600		420
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	5 853	5 580	273	1 037
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	2 650		2 650	2 650
ACTIF IMMOBILISE	13 103	10 179	2 923	4 107
Stocks				
Créances				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	30 962	816	30 145	30 044
Disponibilités	1 046 453		1 046 453	831 549
Charges constatées d'avance	2 417		2 417	1 665
ACTIF CIRCULANT	1 079 831	816	1 079 015	863 258
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 092 934	10 996	1 081 938	867 365



Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Autres réserves	135 013	163 025
RESULTAT DE L'EXERCICE	158 060	-28 012
FONDS PROPRES	293 073	135 013
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires	252	28
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	252	28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 443	89 499
Dettes fiscales et sociales	35 496	26 824
Autres dettes		3
Produits constatés d'avance	721 674	615 999
DETTES	788 865	732 352
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 081 938	867 365



Compte de fonctionnement

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Subventions d'exploitation	793 027	100,00	620 927	100,00	172 100	27,72
Reprises et Transferts de charge	1 590	0,20			1 590	
Autres produits	3				3	
Produits d'exploitation	794 620	100,20	620 927	100,00	173 692	27,97
Autres achats non stockés et charges externes	382 053	48,18	402 427	64,81	-20 375	-5,06
Impôts et taxes	4 200	0,53	4 435	0,71	-236	-5,31
Salaires et Traitements	178 937	22,56	176 991	28,50	1 947	1,10
Charges sociales	71 043	8,96	68 851	11,09	2 191	3,18
Amortissements et provisions	1 184	0,15	1 357	0,22	-173	-12,77
Charges d'exploitation	637 416	80,38	654 062	105,34	-16 646	-2,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	157 204	19,82	-33 135	-5,34	190 338	-574,44
Produits financiers	901	0,11	997	0,16	-96	-9,61
Charges financières	6		19		-14	-71,31
Résultat financier	895	0,11	977	0,16	-82	-8,39
RESULTAT COURANT	158 099	19,94	-32 157	-5,18	190 256	-591,64
Produits exceptionnels			4 195	0,68	-4 195	-100,00
Résultat exceptionnel			4 195	0,68	-4 195	-100,00
Impôts sur les bénéfices	39		49	0,01	-10	-20,41
EXCEDENT OU DEFICIT	158 060	19,93	-28 012	-4,51	186 072	-664,26

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES AMIS DU FOND MONDIAL EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 081 938 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 158 060 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/05/2022 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Description de l'objet social de l'entité :

L'association « Amis du Fonds Mondial Europe » a pour objet de contribuer à la santé mondiale et plus spécifiquement à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en menant des actions de plaidoyer en Europe. Il s'agit d'actions de plaidoyer politique visant à promouvoir et soutenir la mobilisation des ressources en santé mondiale, notamment au bénéfice du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'association promeut également la recherche en santé mondiale dans toutes ses composantes et plus spécifiquement la recherche contre les épidémies et maladies transmissibles. Elle mobilise l'ensemble des partenaires publics et privé, engagés dans tous les champs de la santé et soutient tous les modes de financement y compris les plus innovants en faveur de la santé mondiale et de la lutte contre les trois épidémies.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association « Amis du Fonds Mondial Europe » déploie ses activités en Europe avec une priorité d'action en France, Allemagne, Italie, Espagne, Luxembourg, Belgique, pays Nordiques et auprès des Instances Européennes.

Ses activités visent en priorité à informer les décideurs et représentants des parlements de la situation et de l'évolution des épidémies et de la santé mondiale et plus largement de l'aide au développement de façon à permettre une meilleure circulation des connaissances sur les enjeux et des défis à relever dans les années à venir en santé mondiale. Dans ce but, elle mène des actions de recherche en politique de santé mondiale, facilite les échanges entre les experts en santé mondiale et les personnalités politiques et conçoit des activités de communication et de diffusion des informations appropriées auprès de l'ensemble des partenaires.

Les moyens mis en oeuvre :

Les actions de plaidoyer mises en oeuvre par l'association consistent principalement dans la publication d'études et de rapports, dans la mise en oeuvre d'actions de communication (conférences, événements, débats, échanges sur les réseaux sociaux, infographies ...). L'association organise également des voyages d'études parlementaires à raison de un à deux voyages par an afin de permettre aux décideurs de ses principaux pays d'intervention de mieux appréhender la situation épidémique des pays bénéficiaires du Fonds mondial et de mesurer l'impact des actions de cette organisation et des fonds investis par les pays donateurs auprès des populations affectées en particulier les plus vulnérables.

L'association intervenant dans différents pays Européens, de nombreux déplacements en Europe sont nécessaires pour une bonne coordination des activités menées par l'association. Elle participe également à de nombreuses conférences et réunions internationales.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



Règles et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.



Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 600			4 600
Immobilisations incorporelles	4 600			4 600
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 853			5 853
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 853			5 853
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	2 650			2 650
Immobilisations financières	2 650			2 650
ACTIF IMMOBILISE	13 103			13 103



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 180	420		4 600
Immobilisations incorporelles	4 180	420		4 600
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 816	764		5 580
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 816	764		5 580
ACTIF IMMOBILISE	8 995	1 184		10 179



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 067 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 650		2 650
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	2 417	2 417	
Total	5 067	2 417	2 650
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 788 865 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	252	252		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 443	31 443		
Dettes fiscales et sociales	35 496	35 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	721 674	721 674		
Total	788 865	788 865		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT.NON PARV.	16 701
INTERETS COURUS	252
SALAIRES CONGES A PAYER	8 299
CHARGES SUR CONGES A PAYER	3 453
ORG. SOCIAUX CHARGES A PAYER	572
Total	29 276



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chèques déjeuner 2022	1 065		
Assurances	1 352		
Total	2 417		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
SUBVENTION 2022 FUND FOR THE GLOBAL FUND	721 674		
Total	721 674		